

# Camping à la ferme de Ribevenes

## Tarifs 2025

Notre camping est ouvert de début avril à fin octobre. Situé à 3 km du centre de Meyrueis par la route (30min de marche environ par un sentier).

C'est un lieu calme, en pleine nature, organisé autour de la ferme :

- Un espace commun équipé (gazinière, réfrigérateur, vaisselle et tables) est à votre disposition ainsi que des sanitaires.

- Les emplacements sont situés à une centaine de mètres de la ferme, de l'autre côté d'une petite rivière. Des toilettes sèches sont à disposition près des emplacements.

- Les véhicules à moteur ne sont pas acceptés sur les emplacements (parking à l'entrée obligatoire).

- Pas d'électricité sur les emplacements (Seulement à la salle commune)

- Wifi à disposition

- Les tarifs comprennent la location d'un emplacement ou d'une yourte et l'accès aux infrastructures (sanitaires, salle commune, cuisine commune)

### **Les Yourtes (27m<sup>2</sup>)**

Elles sont équipées de sommiers et matelas (1 Lit double et plusieurs lits simples)

Nous fournissons oreillers, taies et draps housse. Vous devez emmener vos couvertures ou sacs de couchage.

Tables et bancs à l'extérieur de la yourte.

### **Tente pionnier**

La tente pionnier (trappeur) est une tente 4-5 places, montée sur un plancher en bois.

Equipée de matelas, oreillers, taies et draps housse.

### **Autres prestations**

- Vous avez la possibilité de prendre le petit déjeuner à la ferme et des pique-niques pour vos randonnées.

- Nous pouvons, sur réservation, vous préparer un repas sur place avec des produits de la ferme et locaux, **sauf du 01/07 au 31/08.**

# Camping à la ferme de Ribevenes

## Tarifs 2025

Type d'hébergement	Prix par personne et par jour
	Du 01/06 au 15/09
Camping adulte	7,00 €
Camping -10 ans	5,00 €
Yourte adulte	16,50 €
Yourte -10ans	12,50 €
Tente trappeur adulte	12,50 €
Tente trappeur -10 ans	10,00 €
Repas	15.00 €
Repas -10 ans	10,00 €
Petit déjeuner	6,50 €
Pique-niques	8,50 €
Taxe de séjour (adulte + de 18 ans)	0,20 €

### **Feux et barbecues :**

**Les feux sont strictement interdits sur le terrain de camping.**

**Le barbecue peut être utilisé seulement après notre accord.**

### **Environnement de la ferme**

Vous êtes sur une petite exploitation agricole (outils, véhicules, clôtures électriques ...) Nous vous demandons de ne pas accéder ou déambuler dans les zones non autorisées et parties privées.

Il est interdit de pénétrer dans les parcs des ânes sans notre autorisation.

# Camping à la ferme de Ribevenes

## Tarifs 2025

### Conditions générales de locations

Les réservations pour le camping se font par téléphone ou mail.

Pour toute réservation d'une nuit en yourte ou tente trappeur, nous demandons des arrhes.

La réservation devient effective après réception de 30 % du montant total du séjour et du contrat de location rempli et signé.

Le versement des arrhes équivaut à l'acceptation des conditions générales de location.

Le solde doit être réglé à la fin de votre séjour.

#### *Annulation :*

En cas d'annulation de votre part survenant moins de 30 jours avant le début de votre séjour, nous nous réservons le droit d'encaisser les arrhes.

Toute annulation doit être notifiée par mail.

#### *Annulation par le propriétaire :*

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à annuler une location. Le client sera informé le plus rapidement possible.

Dans ce cas, il vous sera proposé une formule de remplacement ou le remboursement de votre réservation.

Le remboursement des sommes versées sera effectué en intégralité sous 15 jours et aucun "dommages et intérêts" ne pourront être réclamés.

#### *Sur le lieu :*

-Lors de votre départ, comme pendant votre séjour, les parties communes doivent être laissées propres.

-En cas d'arrivée tardive, nous devons être informés le plus vite possible.

-Un parking obligatoire se trouve à l'entrée. La Ferme de Ribevenes ne peut être tenue pour responsable des vols ou dégradations éventuelles.

-*Taxe de séjour* : la taxe de séjour, collectée pour le compte de la Communauté de Communes est à acquitter sur place.

- *Les visiteurs* : après avoir été autorisés par le propriétaire, les visiteurs peuvent être admis sous la responsabilité du client qui les reçoit.

-*Animaux* : les animaux domestiques peuvent être acceptés sur demande avant la réservation. Ils ne doivent ni vagabonder, ni être laissés seuls en l'absence de leurs maîtres.

Les règles d'hygiène élémentaires doivent être respectées dans les locaux, yourte comme à l'extérieur.

-*Assurances* : le client est responsable de tous les dommages survenus de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance.

-Il est interdit de fumer dans les yourtes, les sanitaires et parties communes.

-*Respect de l'environnement* : les locataires sont priés d'éviter tous bruits qui pourraient gêner les autres locataires. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les locataires doivent

# Camping à la ferme de Ribevenes

## Tarifs 2025

respecter la faune et la flore et ne doivent détériorer les végétaux de quelque manière que ce soit (arrachage de branche, altération des écorces et cueillette).

Les ordures, les mégots et autres ne doivent en aucun cas être abandonnés sur place. Des poubelles sont à disposition sur le parking de la ferme.

-Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs légaux, le propriétaire ne pourra être mis en cause, en cas d'accident.

### Accueil des campeurs de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

#### Contrat de Location

Nom :

Date du séjour :

Prénom :

Nombre d'adultes :

Signature

Nombre d'enfants :

Age des enfants :